

nication, sous peine de forclusion dans le sens de l'article 89 de la loi fédérale sur l'assurance-accidents du 13 juin 1911.

Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents:

*Le directeur,*

**A. Tzaut.**

## Mise au concours de travaux, de fournitures et de places, annonces et insertions

### PLACES.

Branché de service. S'adresser à	Place vacante	Traite- ment Fr.	Délai d'inscrip- tion	Conditions d'admission
Département mili- taire fédéral. (Service technique militaire.)	Technicien 1 <sup>re</sup> cl. des ateliers de constructions à Thoune.	3700 à 4800, plus les allo- cations de renchérisse- ment.	1 <sup>er</sup> févr. 1925 [2.]	Etudes techniques, prati- que d'atelier, connais- sance de la construction des voitures militaires.
(Service de l'in- fanterie.)	3 officiers subal- ternes dans le corps d'instruc- tion de l'infan- terie.	3700 à 4800 plus les allo- cations de renchérisse- ment.	7 févr. 1925 [2.]	Service d'épreuve comme aspirant instructeur.
Département des douanes. (Administration des douanes.) Direction des dou- anes à Genève.	Contrôleur au bureau principal des douanes Genève - Entre- pôt Cornavin.	3700 à 4800	7 févr. 1925 [2.]	Les candidats doivent avoir passé avec succès l'examen prévu pour les commis de 1 <sup>re</sup> classe ou occuper déjà une place de receveur ou de con- trôleur.

## Mises au concours de travaux de fournitures et de places, annonces et insertions

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1925
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	04
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	28.01.1925
Date	
Data	
Seite	376-376
Page	
Pagina	
Ref. No	10 084 202

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.